



## BULLETIN D'ADHESION 2022 – 2023 A L'ASSOCIATION PHILOMELE

# Philomèle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Responsable légal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### Merci de régler séparément l'adhésion et la participation aux ateliers.

**1. L'adhésion**  Individuelle 18€ /  familiale 30€      => **1<sup>er</sup> règlement**

### **2. La participation aux ateliers :**

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'inscrits par famille (1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> et +)

Atelier	Tarif	Nb personnes	Montant
Eveil 0/3 ans Eveil 3/6 ans	110€/95€/80€		
Eveil musical et Chanter en famille mensuel	60€/50€/40€		
Comédie musicale	150€		
Chorales adultes	110€		
Chant trad	110€		
Technique vocale	140€		
Cours collectif	240€		
Cours collectif + 3 séances individuelles	240€		
<b>Réductions</b>			
- Demandeurs d'emplois / bénéficiaires RSA ou AAH / Etudiants	25 % du tarif atelier		
- Réduction <u>Individuelle</u>	- 10€ pour le 2 <sup>ème</sup> atelier / - 20€ pour le 3 <sup>ème</sup>		
<b>TOTAL ateliers =&gt; 2<sup>ème</sup> règlement</b>			

Je règle en plusieurs fois (5 maxi), je note la date d'encaissement souhaitée au dos des chèques.

Je n'autorise pas l'association Philomèle à utiliser mon image et celle des membres de ma famille dans le cadre de ses activités.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, déclare vouloir adhérer à l'association et s'engage à respecter la charte de l'adhérent.

Fait à : \_\_\_\_\_, le : \_\_/\_\_/\_\_

Signature adhérent :



## ADHESION 2022 – 2023 A L'ASSOCIATION PHILOMELE

# Philomèle

### > REÇU

M. / Mme \_\_\_\_\_ a versé :

- pour l'adhésion annuelle \_\_\_\_\_ €,

- pour la participation aux ateliers : \_\_\_\_\_ €.

**TOTAL versé : \_\_\_\_\_ €**

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre actif. Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association, qui aura lieu en décembre 2022.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

### > CHARTE DE L'ADHERENT

Pour le bon fonctionnement des ateliers, merci de :

- respecter les horaires de début et de fin d'atelier
- nous prévenir en cas d'absence

Au-delà des 2 séances d'essai, toute année commencée sera due dans son intégralité.

Fait à : \_\_\_\_\_, le : \_\_/\_\_/\_\_

Signature association :